

**Pôle des Personnels Enseignants
Direction des Ressources Humaines
Bâtiment 209 D
91405 Orsay Cedex**

ARRETE DE COMMISSION D'ETABLISSEMENT SECOND DEGRE

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;
Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;
Vu le décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur ;
Vu la délibération de la Commission de Carrières des Enseignants Chercheurs du 28 septembre 2023 relative aux postes publiés au titre de la campagne emploi 2024 ;
Vu la note de service du 03-07-2023 parue dans le bulletin officiel n°30 du 27 juillet 2023 ;

La Présidente de l'université Paris-Saclay

DECIDE

ARTICLE 1^{er} La constitution d'une commission d'établissement pour le poste n°272 à l'UFR de Sciences ;

ARTICLE 2 La commission est composée de :

Mme ZAIDI Fatiha	Présidente
M. CONCHON Sylvain	Vice-Président
Mme QUADRI Dominique	Assesseure
Mme BOUKHATEM Lila	Titulaire
Mme DELACROIX Thomas	Titulaire
M. GAY Joël	Titulaire
M. LEFEVRE Jonas	Suppléant
M. MARREZ Jérémie	Titulaire
M. NGUYEN Kim	Suppléant
Mme ROUBY Ophélie	Titulaire
Mme STEENKESTE PAUCHET Karine	Titulaire
M. THIERY Nicolas	Suppléant
M. VOISIN Frédéric	Suppléant

ARTICLE 3 La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orsay, le 10/11/2023


université
PARIS-SACLAY
Directeur des Ressources Humaines
Renaud SIOLY